I N F E P

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Entretien des réseaux D'assainissement

Niveau III : CMP

INFEP/0206/07/22A

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission Professionnelle chargée du métier : **Entretien des réseaux d'assainissement**
Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs retenus pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
BOUDRAA Mourad	PSEP CIP/Concepteur	IFEP de Sétif
BOUSOIR SAID	Chef de département	ONA de Sétif
DJALLALI AISSIA	Ingénieur en environnement	ONA de Sétif
MEHNAOUI SAID	PEP / Professionnel	CFPA Hammame Guergour
GHAFFAR ZOUAOUI	PSEP CIP	IFEP de Sétif
BOUKHAZOULA DJAMEL ELDDINE	Ingénieur en Hydraulique	ONA de Sétif
DJEROUNI ZINEB	Ingénieure en Hydraulique	IFEP de Sétif

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	3
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	4
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	5
2.1.	Destination	5
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	5
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	7
2.4.	Documents pédagogiques	7
3.	**Profil du métier (spécialité)**	8
3.1.	Identification du métier (spécialité)	8
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	8
3.3.	Capacités professionnelles	8
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	8
3.5.	Responsabilité du travailleur	8
3.6.	Evolution dans la carrière	9
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	9
4.1.	Objectif principal du curriculum	10
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	10
4.3.	Synthèse du curriculum	12
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	13
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	14
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	15
5.	**Mise en œuvre du programme : Organisation pédagogique et évaluation des compétences**	39
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	45
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	45
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	45
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	45
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	46
5.2.4.	Formation complémentaire	47
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	47
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	48
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	48
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	48
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	49

WWW.DZPEN.COM | قسم الجزائر

Introduction :

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZIEN.COM

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.
Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum,* présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 2760 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 2352 heures calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 408 heures calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

2.3. *Processus d'acquisition des compétences professionnelles*

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. *Documents pédagogiques*

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Entretien des réseaux d'assainissement**
Code spécialité	**MEE 0701**
Branche professionnelle	**Métiers de l'eau et de l'environnement**
Durée de la formation	**18 mois**
Niveau d'accès	**4ème AM**
Niveau de qualification	**III**
Diplôme sanctionnant la formation	**CMP : Certificat de maitrise professionnelle**

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

L'Agent d'entretien de réseau d'assainissement est un ouvrier hautement qualifie qui peut être recruté par les collectivités locales et les Sociétés publiques et privées concernées par l'assainissement des eaux usées.

L'Agent d'entretien des réseaux d'assainissement entretien les canalisations d'assainissement et les ouvrages annexes qui s'y rapportent sous la voirie. Il s'occupe essentiellement de maintenir le bon fonctionnement du réseau d'assainissement

.3.3. Capacités professionnelles

Le titulaire du Certificat de Maitrise Professionnelle en entretien des réseaux d'assainissement est capable de :

- Des travaux de nettoyage du dispositif d'assainissement autonomes ou collectifs
- la vérification des réseaux, au curage, au pompage, au nettoyage des ouvrages.
- Utiliser les véhicules et engins (hydrocureur, mixte, Aspirateur, fourgon...) mis à disposition.
- pompage des bacs à graisse, vidange des fosses septiques, nettoyage et remise en service des séparateurs hydrocarbures ; dégrilleurs.
- Assurer le pompage et nettoyage à haute pression des ouvrages d'assainissement visitables

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : Normale
- Lieu de travail : des services d'entretien des réseaux, des entreprises de gestion de d'exploitation des réseaux d'assainissement.
- Eclairage : Condition naturel
- Température : s'adapter aux conditions naturelles de lieu de travail.
- Bruit et vibration : selon les conditions et lieu de travail.
- Poussière : selon les conditions et lieu de travail
- Risques professionnels : Plaies, fractures, entorses, hernie discale, asphyxions
- Contre-indications : vertiges, somnolences, maladies et allergies aux conditions du métier.

3.5. Les risques liés aux ambiances de travail

Risques chimiques : Selon la nature des déchets collectés, les agents peuvent être en contact avec des produits divers et variés (corrosifs, toxiques, irritants, …) qui peuvent générer des brûlures, allergies, intoxications.
Risques biologiques : Risques d'infection par contacts cutanés ou respiration des émanations (déchets plus ou moins contaminés : verres, ferrailles, déchets verts,

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

déchets organiques d'origine animale…) Mauvaise hygiène corporelle favorisant l'action des germes pathogènes

Risques électriques
- Présence d'équipements et de capteurs dans la zone de travail
- Présence de câbles électriques aériens ou de lignes à haute tension dans la zone d'évolution du véhicule

Risques de chute de hauteur
- Ouverture des accès aux installations
- Descente de l'opérateur dans la capacité

Risques liés à l'utilisation d'un véhicule aspirateur /hydrocureur
- Production et utilisation d'eau sous haute pression
- Mise sous vide de la citerne

Risques incendie/explosion
- Présence de produits générant des vapeurs inflammables à l'ouverture du tampon du regard d'accès, de la sortie d'évent du camion et à l'échappement de la pompe du camion
- Utilisation de matériels électriques ou non pouvant être source d'inflammation pour ces vapeurs

Risques de noyade pour les ouvrages de grande capacité
- Chute dans un ouvrage en eau
- Augmentation subie du débit
- Effondrement des parois par déséquilibre des pressions

3.6. Responsabilité du travailleur

Matérielle : L'agent est responsable sur le travail qu'il réalise, sur les équipements qu'il installe et sur les instruments mis à sa disposition.
Décisionnelle : l'agent doit être capable de prendre des décisions favorisant la qualité du travail ainsi d'initiative pour s'adapter aux conditions particulières de chaque chantier.
Morale : Adopter une aptitude vigilante pour l'utilisation adéquate de son matériel. Respecter les temps alloués, Veiller sur la qualité de la prestation de service.
Sécuritaire : par application obligatoire des consignes d'hygiène et de sécurité.

3.7. Evolution dans la carrière

Chef d'équipe.

WWW.DZIEN.COM

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- ***Les compétences de base liées au métier*** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- ***Les compétences techniques du métier*** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- ***Les compétences complémentaires*** favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client
- Le souci de la qualité du travail
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées
- L'esprit d'initiative et de responsabilité
- L'aptitude au travail en équipe
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

- L’aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l’égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement
- La responsabilité sociale, etc.

WWW.DZIEN.COM

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Entretien des réseaux D'assainissement** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	**Formation de base**
Champ d'activité 02 :	**Entretien des réseaux d'assainissement**
Champ d'activité 03 :	**Entretien des équipements de réseau d'assainissement**
Champ d'activité 04 :	**Formation complémentaire**

Les ***compétences professionnelles*** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liés au métier.
- Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules du calculs arithmétiques.
- Identifier, utiliser et entretenir le matériel et l'équipement de travail.
- Appliquer les notions de base de dessin technique spécifique à la spécialité.

Champ d'activité 02 : Entretien des réseaux d'assainissement

- Entretenir le réseau d'assainissement collectif.
- Entretenir le réseau d'assainissement autonome

Champ d'activité 03 : Entretien des équipements du réseau d'assainissement

- Entretenir les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbures.
- Entretenir les ouvrages annexes du réseau d'assainissement

Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice **:**

Nombre de modules : **12**

Durée de la formation : **18 mois**

Volume horaire total : **2760 heures**

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.	8	6	0	14
02	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liés au métier	20	30	0	50
03	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules du calculs arithmétiques	20	30	0	50
04	Identifier, utiliser et entretenir le matériel et l'équipement de travail	20	30	0	50
05	Appliquer les notions de base de dessin technique spécifique à la spécialité	20	30	0	50
06	Entretenir le réseau d'assainissement collectif	20	30	650	700
07	Entretenir le réseau d'assainissement autonome	20	30	543	593
08	Entretenir les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbures	10	20	550	580
09	Entretenir les ouvrages annexes de réseau d'assainissement.	10	20	550	580
10	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	15	10	0	25
11	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	20	30	0	50
12	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	12	6	0	18
Total en Heures de Formation		**195**	**272**	**2293**	**2760**

Total EFP	**467**	16.9 **%**
Total entreprise	**2293**	83.1 **%**
Total formation	**2760 h**	100 **%**

WWW.DZIEN.COM | قسم الجزائر

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre			3ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	14	14	0	14	0	14	0	0	0	0	0	0
Module 2	50	50	0	50	0	50	0	0	0	0	0	0
Module 3	50	50	0	50	0	50	0	0	0	0	0	0
Module 4	50	50	0	50	0	50	0	0	0	0	0	0
Module 5	50	50	0	50	0	50	0	0	0	0	0	0
Module 6	593	50	543	50	100	150	0	243	243	0	200	200
Module 7	700	50	650	50	200	250	0	300	300	0	150	150
Module 8	580	30	550	30	100	130	0	200	200	0	250	250
Module 9	580	30	550	30	146	176	0	177	177	0	227	227
Module 10	25	25	0	0	0	0	0	0	0	25	0	25
Module 11	50	50	0	0	0	0	0	0	0	50	0	50
Module 12	18	18	0	0	0	0	0	0	0	18	0	18
Grand Total	**2760**	**467**	**2293**	**374**	**546**	**920**	**0**	**920**	**920**	**93**	**827**	**920**

WWW.DZIEN.COM قلم الجزائري

4.5. Curriculum
de l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 1	FORMATION DE BASE

MODULE : 1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation Théorie 8 h Pratique 6 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	***Identifier le métier et ses débouchés***	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité ; • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation ; • Visiter un atelier de la spécialité ; • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement ; • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle.	• Informations générales sur le métier et son histoire. • Présentation du profil professionnel du métier. • Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation. • Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle. • Présentation les voies potentielles pour un futur emploi.	
1.2	***Connaître le parcours de formation***	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation ; • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée ; • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation.	• Informations générales sur le déroulement de la formation. • Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles. • Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage.	

WWW.DZIEN.COM قلم الجزائري

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	***S'informer sur le métier et son environnement professionnel***	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs ; • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi.	• Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives. • Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 2	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement liés au métier

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	***Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel***	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ; • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail ; • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire.	• Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail. • Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier. • Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel. • Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	
2.2	***Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention***	• Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles lies au métier et leurs causes principales ; • Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : - des outils et des machines ; - des matières premières et des produits nocifs ; - du courant électrique et des gaz. • Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité.	• Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention. • Règles générales pour la protection des biens et des personnes. • Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation. • Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie. • Plan et procédures d'évacuation.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	***Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective***	• Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours). • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours). • Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur. • Appliquer les mesures protection collective.	• Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention.	
2.4	**Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins**	• Lancer une alerte en cas d'accident ; • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés ; • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir ; • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et / ou le Responsable de la sécurité.	• Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) • Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : • Brûlures • Blessures • Hémorragies • Chocs électriques • Intoxications (inhalation)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	***Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection***	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) ; • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier ; • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement ; • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions ; • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution.	• Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore). • Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement • Programme national pour la protection de l'environnement. • Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 3	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules des calculs arithmétiques

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	***Appliquer les techniques d'expression orale et écrite***	• Prendre note d'une commande. • Elaborer une commande ; • Participer à une séance de travail ; • Elaborer un document de travail ; (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) ; • S'exprimer dans un langage technique et professionnel.	• Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation. • Techniques de rédaction d'un document. • Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité). • Formes et objectifs des documents. • Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)	
3.2	***Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.***	• Appliquer les formules de base de l'arithmétique ; • Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers ; • Calculer les quantités, les rapports, proportions et les pourcentages.		• Les quatre opérations arithmétiques. • PPMC et PGDC. • Les rapports. • Pourcentage

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.3	***Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane***	• *Tracer les différentes formes de base de la géométrie ;* • *Calculer des périmètres, des surfaces et des volumes.*		• *La droite, les figures géométriques* • *Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes*
3.4	***Utiliser les unités de mesures***	• *Identifier les unités de mesures.* • *Convertir des unités de mesure.*	• *Les instruments de mesures liés au métier*	• *Les unités de mesure* • *Conversion d'unités de mesure*

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 4	Identifier, utiliser et entretenir le matériel et l'équipement de travail

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	**Utiliser et entretenir le matériel et l'équipement de travail**	• Identifier les techniques d'utilisation du matériel et l'Equipement • Identifier les techniques d'entretien du matériel et l'Equipment	• les moyens d'entretien de réseau • les techniques d'utilisation du matériel et l'Equipment • les techniques d'entretien du matériel et l'Equipment	
4.2	***Identifier et manipuler le matériel de nettoyage des systèmes d'assainissement***	• Identifier le matériel de nettoyage • Identifier les techniques d'utilisation du matériel de nettoyage .	• le matériel de nettoyage • les techniques d'utilisation du matériel de nettoyage • les techniques d'entretien de matériel de nettoyage. • Utilisation des produits d'entretien courants (javel, détergents)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3	***Identifier et manipuler le matériel d'inspection***	• Identifier le matériel d'inspection • Identifier le principe de fonctionnement matériel d'inspection • Identifier les techniques d'utilisation du matériel d'inspection.	• Description du matériel d'inspection et d'entretien (hydrocureuse-vehicule vidéo-colorant-détecteur de gaz brouette-barres –tringles). caméra vidéo, cartographie des réseaux place dans les véhicules spécialisés.	
4.4	***Utiliser le matériel Et les moyens d'entretien des bacs à graisse***	• Identifier les techniques d'utilisation des moyens et matériels d'entretien des bacs a graisse • Identifier et utiliser les différents types de pompe de très hautes pressions pour le pompage des graisses et nettoyage des bacs	• Les techniques d'entretien des matériels et Protocol de fonctionnement • différents types de pompe de très hautes pressions utilisées pour le nettoyage	

4.5	**Identifier et manipuler l'équipement de Protection et de sécurité**	• Identifier l'équipement de protection individuelle d'intervention. • Identifier l'équipement de sécurisation des chantiers	• Les équipements de protection d'intervention (détecteur de gaz logent ; masque, casque….ect • l'équipement de sécurisation des chantiers (cônes de signalisation, clôture …ect	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 5	Appliquer les notions de base de dessin technique spécifique à la spécialité

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	***Identifier les notions de base du dessin technique***	• Définir un dessin technique ; • Identifier les types de papiers, les instruments et leur utilisation ; • Identifier le lettrage et les échelles normalisés ; • Identifier la mise en page ; • Identifier les traits conventionnels ; • Identifier les principes de base de la cotation.	• le rôle et le but du dessin technique. • les types de papiers, les instruments et leur utilisation • Différents types de trait • Forme des caractères • Dimensions des caractères • Espacement des caractères • Interligne • les échelles normalisées, • Technique de la mise en page, • les traits conventionnels, • Les principes de base de la cotation.	
5.2	***Lire et interpréter une carte de réseau d'assainissement***	• Identifier les symboles graphiques constituants le système d'assainissement. • Exploiter les cartes graphiques de réseau.	• Symboles utilisés dans les cartes graphiques d'assainissement. • Techniques d'exploitation des cartes graphiques de réseau.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 2	Entretien des réseaux d'assainissement
MODULE : 6	**Entretenir le réseau d'assainissement collectif**

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	***Détecter les anomalies sur le réseau d'assainissement***	• Identifier les techniques de localisation du réseau d'assainissement. • Acquérir des notions sur la sécurité de périmètre d'intervention. • identifier l'inspection visuelle de réseau visitable et non visitable • identifier l'inspection par camera video-autotraction • identifier les défauts (déboitement-bouchage-fissure) • identifier les techniques de recherche des branchements non conforme. • Identifier les techniques de vérification de l'étanchéité, branchement par circuit d'eau	• les techniques de localisation du réseau d'assainissement. • des notions sur la sécurité de périmètre d'intervention. • l'inspection visuelle de réseau visitable et non visitable • l'inspection par camera video-autotraction • les défauts (déboitement-bouchage-fissure • les techniques de recherche des branchements non conforme • les techniques de vérification de l'étanchéité, branchement par circuit d'eau	Rappel : Règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

6.2	***Réaliser l'entretien du réseau***	• Identifier les techniques du choix des moyens, équipements et le matériel de vidange • Identifier les techniques de Sécurité de périmètre d'intervention • Identifier les techniques du choix du matériel adéquat pour le type d'intervention • Identifier les techniques du curage par pompage et nettoyage de réseau • Identifier les techniques' d'évacuation et rejet des eaux stagnées et les corps étranges • Identifier les techniques des travaux de réparation de réseau vétuste • Identifier les techniques des opérations de dératisation • Identifier les techniques de Nettoyage et rangement tout le matériel.	• les techniques du choix des moyens, équipements et le matériel de vidange • les techniques de Sécurité de périmètre d'intervention • I les techniques du choix du matériel adéquat pour le type d'intervention • les techniques du curage par pompage et nettoyage de réseau • les techniques' d'évacuation et rejet des eaux stagnées et les corps étranges • les techniques des travaux de réparation de réseau vétuste • les techniques des opérations de dératisation • les techniques de Nettoyage et rangement tout le matériel.	Rappel : Règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Entretenir le réseau d'assainissement autonome

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	***Préparé le chantier de l'entretien du réseau***	• Identifier les documentations techniques • Identifier les techniques de préparation des matériels nécessaires • Identifier les techniques de préparation des équipements de vidange • Acquérir des notions sur la sécurité de périmètre d'intervention	• les documentations techniques • les matériels nécessaires de vidange de la fosse septique • les équipements de vidange • la sécurité de périmètre d'intervention	• Rappel : Règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement
7.2	***Vidanger la fosse septique***	• Acquérir des notions sur l'installation du chantier de nettoyage de la fosse et sur la sécurité de lieu d'intervention • Identifier les techniques de vidange de la fosse septique. • Identifier les techniques de Pompage de la graisse et boue dans le 2eme compartiment • Identifier les techniques de Lavage du réseau grâce à l'eau claire • Identifier la technique de régénération des bactéries.	• notions sur l'installation du chantier de nettoyage de la fosse. • les techniques de vidange de la fosse septique. • Pompage de la graisse et boue dans le 2eme compartiment • Lavage du réseau grâce à l'eau claire • la technique de régénération des bactéries. .	• Rappel : Règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.3	***Vidanger une micro station d'épuration.***	• Identifier les techniques d'ouverture et nettoyage des tampons. • Identifier les techniques de Remontage le panier dégrilleur • Identifier les techniques de nettoyage par le jet d'eau du poste, les parois, les flotteurs • Identifier les techniques de pompage de poste • Identifier les techniques de vérification et de nettoyage des accessoires de la micro station d'épuration.	• . les techniques d'ouverture et nettoyage des tampons. • les techniques de Remontage de panier dégrilleur • les techniques de nettoyage par le jet d'eau du poste, les parois, les flotteurs • les techniques de pompage de poste • les techniques de vérification et de nettoyage des accessoires de la micro station d'épuration.	• Rappel : Règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 3	Entretien des équipements du réseau d'assainissement

MODULE : 8	Entretenir les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbures

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 20 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	***Extraire la graisse contenue dans le bac à graisse et séparateurs d'hydrocarbure***	• Identifier les caractéristiques et le principe de fonctionnement d'un bac a graisse et séparateurs d'hydrocarbure • Identifier les techniques d'élimination la graisse en surface.	• les caractéristiques d'un bac à graisse • principe de fonctionnement d'un bac a graisse • Les techniques de mise en œuvre d'élimination de la graisse en surface.	Rappel : règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement
8.2	***Vidanger les bacs à graisse et les séparateurs d'hydrocarbure***	• Identifier les moyens, équipements et le matériel de vidange • Identifier les techniques de vidange • Identifier les techniques d'évacuation de boue et de sable au fond du bac et séparateurs d'hydrocarbure • Identifier les techniques de réalisation un hydro curage de la canalisation amant et aval de séparateurs d'hydrocarbures	• technologie des moyens, équipements et le matériel de vidange • les techniques de vidange • techniques d'évacuation de boue et de sable au fond du bac et séparateurs d'hydrocarbure • les techniques de réalisation un hydro curage de la canalisation amant et aval de séparateurs d'hydrocarbures	Rappel : règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement
8.3	***Laver les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbure***	• Identifier les techniques de lavage et remplissage à l'eau clair. • Identifier les techniques de vérification du bon fonctionnement du flotteur. • Identifier les techniques de transport de déchets des matières premières conditionnées vers les filières de valorisation ou d'élimination	• les techniques de lavage et remplissage à l'eau clair. • les techniques de vérification du bon fonctionnement du flotteur • les techniques de transport de déchets des matières premières conditionnées vers les filières de valorisation ou d'élimination	Rappel : règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement Rappel sur la législation liée au métier

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 9	Entretenir les ouvrages annexes du réseau d'assainissement

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 20 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	***Assurer l'Entretien préventif des ouvrages annexes***	• Identifier les techniques de localisation de la zone d'intervention • Identifier les techniques de mesures de sécurité de l'intervention • Identifier les techniques de la mise en place le matériel nécessaire à l'entretien des ouvrages de collecte des eaux pluviales. • Identifier les techniques de curage des ouvrages de collecte des eaux pluviales • Identifier les techniques de Ramassage les déchets encombrants, et les transporte vers un centre de décharge autorise	• les techniques de localisation de la zone d'intervention • les techniques de mesures de sécurité de l'intervention • les techniques de la mise en place le matériel nécessaire à l'entretien des ouvrages de collecte des eaux pluviales. • les techniques de curage des ouvrages de collecte des eaux pluviales • les techniques de Ramassage les déchets encombrants, et les transporte vers un centre de décharge autorise	Rappel : règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement Rappel sur la législation liée au métier

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

9.2	***Assurer l'Entretien curatif des ouvrages annexes***	• Identifier les techniques de la localisation de la zone d'intervention • Identifier les techniques de mesures de sécurité de l'intervention • Identifier les techniques de la mise à niveau des éléments des ouvrages du réseau (regard –avaloirs- ect...) • Identifier les techniques des travaux de colmatage • Identifier les techniques de Remplacement des tampons défectueux (cas de tampons en fonte • identifier les techniques de Réalisation des tampons en béton armé • Identifier les techniques de Réparation les parois des regards • Identifier les techniques de Réparation les jonctions • Identifier les techniques de Nettoyage les lieux et rangement du matériel	• les techniques de la localisation de la zone d'intervention • les techniques de mesures de sécurité de l'intervention • les techniques la mise à niveau des éléments des ouvrages du réseau (regard –avaloirs-ect...) • les techniques des travaux de colmatage • les techniques Remplacer les tampons défectueux (cas de tampons en fonte • les techniques de Réalisation des tampons en béton armé • les techniques de Réparation les parois des regards • les techniques de Réparation les jonctions • les techniques de Nettoyage des lieux et rangement du matériel	Rappel : règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4 :	FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 10	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation Théorie 15 h Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.1	**Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes**	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : -Types d'entreprise -Structures hiérarchiques -Structures fonctionnaires • Identifier les fonctions essentielles : -La fonction gestion et ses tâches essentielles -La fonction financière et ses tâches principales -La fonction production -La fonction commerciale	• Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc. • La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) • Bilan financier, rendement • Règlement intérieur d'une entreprise	
10.2	**Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation**	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	• Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) • Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.3	**Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale**	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché. • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux. • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion.	• Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client. • Expliquer les avantages des produits novateurs. • Présenter les principes de base de la liaison : Produit-Prix et Promotion	
10.4	**Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles**	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat ». • Définir les compétences essentielles de cette fonction telle que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier. • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	• Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi. • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	
11.5	**Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange**	• Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	• Présenter les différents modèles d'outils de gestion : • Fiche d'inventaire • Bon d'entrée • Bon de sortie • Bon de commande • Bon de livraison • Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin • Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	**Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents éléments • Installer et connecter les unités d'entrée • Installer et connecter les unités de sortie • Assurer la protection et la sécurité de l'installation.	• Notions de base de l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité central (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Room, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le microprocesseur, la rame, la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc. • Directives et précautions de raccordement des différents éléments.	
11.2	**Exploiter un micro-ordinateur (Système d'exploitation Windows)**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows. • Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows. • Exploitation le système Windows.	• Présenter l'environnement Windows • Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu, Démarrer. • Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.3	**Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)**	• Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu. • Traiter le texte • Dessiner un tableau	• Définition d'un traitement de texte : • la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire • L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression • Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
11.4	**Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)**	• Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu. • Créer des classeurs • Elaborer des graphes	• Définition d'un tableau Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules. Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction. • Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 12	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 6 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.1	**Elaborer un curriculum vitae (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation. • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV). • Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	• Modèle de rédaction d'un curriculum vitae ; • Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV ;	
12.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date). • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement.	• Modèle de rédaction de la demande d'emploi. • Appliquer les techniques de Communication.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.3	**Préparer et réussir un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : - L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives - Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice.	• Application des simulations	
12.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi**	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi. • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi. • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée. • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état.	• Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.) • Informations sur le tissu économique de la région et de la localité • Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation de l’entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 2	Entretien des réseaux d'assainissement

MODULE : 6	Entretenir le réseau d'assainissement collectif

Durée de formation 340 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.1	***Détecter les anomalies sur le réseau d'assainissement***	• Localiser le réseau d'assainissement • Appliquer l'hygiène et sécurité • Réaliser l'inspection visuelle de réseau visitable et non visitable • Participer à l'inspection par camera video-autotraction • Localiser les défauts (déboitement-bouchage-fissure) • Rechercher les branchements non conforme. • Vérifier l'étanchéité, branchement par circuit d'eau								
6.2	***Réaliser l'entretien du réseau***	• choisir les moyens, équipements et le matériel de vidange • Sécuriser le périmètre d'intervention • Choisir le matériel adéquat pour le type d'intervention • Réaliser le curage par pompage et nettoyage de réseau • Evacuer et rejeter les eaux stagnées et les corps étranges • Effectuer les travaux de réparation de réseau vétuste • Effectuer les opérations de dératisation • Nettoyer et ranger tout le matériel								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Entretenir le réseau d'assainissement autonome

Durée de formation 298 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	**Préparer le chantier de l'entretien du réseau**	• Consulter les documentations techniques • préparer les matériels nécessaires • préparer les équipements de la vidange • appliquer la sécurité de périmètre d'intervention.								
7.2	***Vidanger la fosse septique***	• Installer le chantier et sécuriser le lieu d'intervention • Vidanger l'eau de la fosse dans le 1er compartiment du camion • Pomper la graisse et boue dans le 2eme compartiment • Laver le réseau grâce à l'eau claire • Assurer l'action de régénération des bactéries								
7.3	***Vidanger une micro station d'épuration***	• Ouvrir et nettoyer le tampon • Remonter le panier dégrilleur • assurer le nettoyage par le jet d'eau du poste, et les parois, les flotteurs • Pomper le fond du poste. • Vérifier le nettoyage des accessoires de la micro station d'épuration.								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE : 3	Entretien des équipements du réseau d'assainissement

MODULE : 8	Entretenir les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbures

Durée de formation : 230 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	***Extraire la graisse contenue dans le bac à graisse et séparateurs d'hydrocarbure***	• Connaitre les caractéristiques et le principe de fonctionnement d'un bac a graisse et séparateurs d'hydrocarbure • Mettre en œuvre l'élimination de la graisse en surface.								
8.2	***vidanger les bacs à graisse et séparateurs d'hydrocarbures***	• Utiliser les moyens, équipements et le matériel de vidange. • Vidanger le bac a graisse et séparateurs d'hydrocarbures • Evacuer les bous, les sables en fond de bac et séparateurs d'hydrocarbures • Réaliser un hydro curage de la canalisation amant et aval de séparateurs d'hydrocarbures								
8.3	***laver les bacs à graisse séparateurs d'hydrocarbures***	• Laver et remplir le bac à graisse et séparateurs d'hydrocarbures à l'eau clair • Vérifier le bon fonctionnement du flotteur. • Transporter les déchets évacués en centre de traitement								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 9	Entretenir les ouvrages annexes du réseau d'assainissement

Durée de formation : 350 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	***Assurer l'Entretien préventif des ouvrages annexes***	• Localiser la zone d'intervention • Assurer les mesures de sécurité de l'intervention • Mettre en place le matériel nécessaire à l'entretien des ouvrages de collecte des eaux pluviales. • Effectuer le curage des ouvrages de collecte des eaux pluviales • Ramasser les déchets encombrants, et les transporter vers un centre de décharge autorisé.								
9.2	***Assurer l'Entretien curatif des ouvrages annexes***	• Localiser la zone d'intervention • Assurer les mesures de sécurité de l'intervention • Assurer la mise à niveau des éléments des ouvrages du réseau (regard –avaloirs- etc...) • Effectuer les travaux de colmatage • Remplacer les tampons défectueux (cas de tampons en fonte) • Réaliser des tampons en béton armé • Réparer les parois des regards • Réparer les jonctions • Nettoyer les lieux et ranger le matériel								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Grille de notation et d'évaluation

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle que, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5. Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une famille de métiers*** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre.

Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- *Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial,* lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- *L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique* lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part ;
- *Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle* à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « ***fiche de visite ».*** Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la ***grille de notation et d'évaluation*** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر